LÉGION ROYALE CANADIENNE
FILIALE RICHELIEU (QUÉBEC 79)
Réunion du Comité Exécutif
Sis au 745 Des Carrières Saint-Jean-sur-Richelieu
Le 9 juillet 2019 à 19h00

PRÉSENTS :
Camarade Maurice Leblanc, Président
Camarade Yves Lavoie, 1er Vice-président
Camarade Michel Duquette, 2e Vice-Président, **absent**
Camarade Marlène Leroux, Trésorière
Camarade Richard Octeau, Secrétaire
Camarade Gilbert Leroux, Président sortant, **absent**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion :

1.1 Mot de bienvenue

Le président souhaite la plus cordiale des bienvenues à tous les participants. Le président déclare l'ouverture de la réunion à 18h55.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour : (**Annexe « A ») :** Le président nous avoue qu'il a commis une erreur au calendrier des réunions et AG pour l'année 2019 qu'il nous a fourni au début de l'année. La réunion conjointe du C.E. et Administrateurs est le 13 août et l'AG le 20 août et non le 6 et 13 août. Puisque les réunions du C.E. sont toujours le 2e mardi du mois et les AG sont toujours le 3e mardi des mois de février, mai, août et novembre. Le secrétaire procède immédiatement à la correction de l'ordre du jour.

Le président a ajouté à la dernière minute à l'ordre du jour les sujets de discussion suivants:

2.3.6.1 Réparation urgente fait sur la climatisation;
2.3.6.2 Contrat octroyé pour construire une rampe accès bétonnée porte arrière;
2.3.6.3 Nomination du responsable du barrage routier;
2.3.6.4 Nomination du président de la campagne du coquelicot; et
2.3.6.5 Comité honneurs et récompenses a été formé.

Le 1er Vice-Président a ajouté à la dernière minute au paragraphe 3. Divers, les sujets suivants :

3.1 Réservations privées cuisine : ***1er Vice-Président***
3.2 Ménage : ***Président***

L'ordre du jour est adopté avec ses changements et ajouts de dernière minute :

Proposé par : Camarade Yves Lavoie
Appuyé par : Camarade Marlène Leroux

Adopté à l'unanimité.

1.3 **Adoption du PV, Réunion du CE du 11 juin 2019** :

Il est proposé que le procès-verbal de la réunion du C.E. du 11 juin 2019 soit adopté tel que lu :
Proposé par : Camarade Marlène Leroux
Appuyé par : Camarade Yves Lavoie

Adopté à l'unanimité

2.0 **Affaires courantes.**

2.1 **Lecture des états financiers.**

La trésorière fait lecture et explique le bilan financier mensuel en date du 9 juillet 2019.

Les états financiers sont adoptés tel que lu

Proposé par :	Camarade	Yves Lavoie.
Appuyé par :	Camarade	Richard Octeau

Adopté à l'unanimité.

2.2 **Correspondances.**

Aucune correspondance.

2.3 **Orientation du Comité exécutif .**

2.3.1 ***1er Vice-président .***

2.3.2 **Calendrier des activités de juillet et août 2019**.

Le 1er vice-président nous informe qu'il rencontre toujours des difficultés à créer un calendrier des activités en raison des fonctions privées, dont il ne reçoit pas les confirmations de la part de l'administrateur des réservations le Cde Guy Marion. Il nous dit qu'il a sortis le calendrier de juillet et qu'il travaille difficilement sur le calendrier d'août.

Le secrétaire lui mentionne de procéder comme nous avons toujours procédé et d'inscrire « Réservation Privée » à la date prévue au calendrier sans inscrire d'autres détails (pas besoins de confirmation), et se souvenirs que le calendrier est toujours sujet aux changements sans préavis.

.

2.3.2 ***2e Vice-président***. Le Cde Michel Duquette est absent.

2.3.2.1 **Opération de la cuisine.**

Le 1er Vice-Président nous dit qu'il parle au nom du 2e Vice-Président en mentionnant que les gens qui cuisinent lors de réservations privées et fonctions de la filiale ne nettoient pas la cuisine adéquatement après les fonctions. Le problème réside sur le fait que la personne qui cuisine pour une fonction devrait toujours vérifier le travail des travailleurs communautaires avant de signer leurs heures.

Le président mentionne que ce problème existe depuis 15 ans, car le problème en est un de perception, car tout le monde ne possède pas les mêmes critères de propreté, la cuisine peut être considérée comme propre pour l'un qui termine et salle pour l'autre qui suit. C'est soit que l'on nettoie ce que l'on considère comme salle lorsqu'on arrive pour travailler en cuisine, ou soit que l'on part une chicane entre camarades bénévoles. Il mentionne également qu'il est très difficile d'avoir les services de travailleurs communautaires durant la saison estivale, car c'est eux qui décident quand ils vont faire leurs heures. Il nous rappelle que dans le passé nous n'avions pas de travailleurs communautaires et que c'est nous qui lavais la vaisselle après les fonctions.

2.3.2.2 **Opération du Bar** :

Le 1er Vice-Président nous informe que le 2e Vice-Président va prendre en charge la gestion du bar.

Le président déclare que lors d'une fonction privée, nous allons dès maintenant laisser en place les 3 chaises (tabourets) au bout du bar et de retirer / ranger les autres chaises (tabourets) situées à l'avant du bar.

2.3.3 ***Secrétaire***

2.3.3.1 **Adoption de la dernière mise à jour du tableau de gestion des tâches mensuelles** :

Le président énumère les mises à jours des tâches mensuelles inscrites au tableau et mentionne les tâches qu'il va devoir compléter pour les mois de juillet et août.

2.3.3.2 **Tableau de gestion des suivis de réunions et assemblées : (Annexe « C ») :**

Le secrétaire fait la lecture des points du « Tableau des suivis des réunions et assemblées » et il effectue les ajouts correctifs au tableau (voir l'annexe « C » pour plus de détails).

2.3.4 ***Trésorière***

La trésorière n'a rien à ajouter.

2.3.5 ***Président sortant.*** Le Camarade Gilbert Leroux est absent.

2.3.6 ***Président.***

2.3.6.1 **Réparation urgente fait sur la climatisation / chauffage :**

Le président mentionne qu'une réparation d'urgence a dû être faite sur la climatisation / chauffage au coût approximatif de $1,500.00. Il nous explique que le technicien qui a effectué la réparation lui a dit que ce type de bris est dû à un changement trop fréquent du contrôle du thermostat; en baissant ou en montant fréquemment le thermostat, la valve s'ouvre et se ferme brusquement et ceci contribue à son usure. Dans un édifice commercial en saison hivernale le système est préréglé à 21 degrés Celsius, considérant que les clients vont fréquenter l'édifice vêtu de façons appropriées pour la saison hivernale, ex. manches longues, pantalons etc… Lors de la saison estivale le système est préréglé à 23 degrés Celsius. Le technicien lui a mentionné que si l'on continue à modifier fréquemment la température du thermostat, nous allons devoir budgéter des frais de réparations annuels de $3,000.00 à $4,000.00.

2.3.6.2 **Contrat octroyé pour construire une rampe accès bétonnée porte arrière :**

Le président nous informe qu'il a octroyé un contrat pour une rampe d'accès bétonnée pour la porte arrière de la bâtisse. Les travaux devraient débuter durant la semaine du 8 juillet au coût de $650.00.

2.3.6.3 **Nomination du responsable du barrage routier** :

Le président nous informe qu'en juillet il va nommer un responsable du barrage routier. **À suivre**

2.3.6.4 **Nomination du président de la campagne du coquelicot** :

Le président nous informe qu'en juillet il va nommer un président de la campagne du coquelicot. **À suivre**

2.3.6.5 **Comité honneurs et récompenses a été formé** :

Le président nous informe qu'en juillet un comité Honneurs et Récompenses a été formé.

3. Divers :

3.1 **Réservations privées cuisine** : ***1er Vice-Président***

Le 1er Vice-Président se plaint de la faveur que l'administrateur des réservations a octroyée au Cde Jean-Pierre Beaulieu qui a réservé sa salle pour sa noce le 29 juin dernier. Il mentionne que l'administrateur des réservations le Cde Guy Marion aurait dû en plus de lui charger le montant de $150.00 pour la location de la salle, lui charger un montant supplémentaire pour l'utilisation de la cuisine, assiettes, lave vaisselle, nettoyage de la cuisine etc… Le 1er Vice-Président demande au président d'organiser une rencontre entre l'administrateur des réservations, le 2e Vice-Président, le président et lui-même, afin de mettre les points sur les « i » une fois pour toute au Cde Guy Marion concernat la gestion des réservations privées. **À suivre**

Le président nous informe que lorsqu'un membre réserve la salle avec les services d'un traiteur, le traiteur en question ne doit pas se servir de la cuisine, ce dernier doit tout fournir, ex. repas, service, assiettes etc…

Le secrétaire tient à mentionner que le C.E. doit faire confiance à l'administrateur de réservations, de cesser de s'enfarger dans les fleurs du tapis, que le Cde Guy Marion est un bénévole qui travail très fort pour la filiale et qu'une rencontre supplémentaire avec lui risquerait de le mettre une autre fois dans le coin de la pièce et nous risquons ainsi de le perdre en tant que bénévole advenant une intervention musclée.

3.2 **Ménage** : ***Président***

Le président nous informe que Johanne la dame qui fait l'entretient ménager de la filiale sera en vacance du 19 au 27 août inclusivement. Nous utiliseront les travailleurs communautaires pour l'entretient ménager durant cette période.

4. Ajournement de la réunion

4.1 Motion d'ajournement., il est :

Proposé par :	Camarade	Marlène Leroux
Appuyé par :	Camarade	Yves Lavoie

Adopté à l'unanimité. La réunion a été ajournée à 20h05

4.2 La prochaine réunion conjointe du C.E. et Administrateurs est le 13 août 2019, suivi de l'AG du 20 août 2019.

Camarade Richard Octeau
Secrétaire
Filiale Richelieu (Québec 79)

Camarade Maurice Leblanc
Président
Filiale Richelieu (Québec 79)

Les Annexes :
Annexe A : Odre du jour de la réunion du C.E. du 9 juillet 2019
Annexe B : Billan financier mensuel du 9 juillet 2019
Annexe C : Tableau des suivis de réunions et assemblées générales